THE QUEEN AT CIMIEZ.

Large Wing of Hotel Set Apart for Victoria's Exclusive Use.

How Her Majesty's Rooms Are Furnished—Youngest of the Ladies of the Bed Chamber Her Attendant.

Queen Victoria, who has arrived at Nice, will reside during her sojourn at Cimiez at the Excelsior hotel, Regina. An entire wing of the building has been set apart for the use of herself and her attendants. There are about 60 rooms in this wing, which has been completely isolated from the rest of the hotel by a wall running from top to bottom. A special elevator leads to the queen's apartments, which are on the first floor. Her majesty's bedroom is furnished in the style of Louis XVI. The draperies and curtains are of pink silk and the furniture is of mahogany, upholstered with silk to match the hangings. The sitting-room of her majesty is furnished with yellow bourbon paper, light blue silk curtains and draperies and furniture of rich mahogany, inlaid, the chairs and settees being covered in light blue silk.

The reception room is furnished with yellow empire silk and draperies, the mahogany furniture being mounted with brass and the chairs covered with yellow empire silk. The private dining-room is furnished with red velvet curtains and walnut furniture. A continuous balcony runs from the sitting-room and leads to a glass-covered gallery, where her majesty will sometimes have her breakfast served and pass a portion of the morning. Lady Antrim, the youngest of the ladies of the bedchamber, accompanies the queen. This is an innovation, as heretofore she has always been accompanied on her continental trips by an elderly lady of the bedchamber. This year, however, it was decided that as there would be daily receptions and other social functions it would be necessary to have a younger woman, who would be better able to stand the fatigue involved by the position.

STOPS AN ELOPEMENT.

Son of Georgia Executive Tries to Marry a 13-Year-Old Girl.

Gov. Atkinson, of Georgia, was called out of church the other night and informed that his 17-year-old son was about to elope with Miss Ada Byrd, granddaughter of the southern authoress, Mrs. Mary E. Bryan. He at once intercepted the young man and put him under lock and key, while the girl's father did the same thing for her, and the couple have been kept apart thus forcibly.

The affair has created a social sensation because of several features in it. John P. Atkinson, the young man in question, is not yet 17 years of age, and his father made him confidential clerk of the governor's office. The girl is not more than 13, but well developed. Young Atkinson secured a marriage license and incautiously took into his confidence a young man who was also enamored of the same girl, and who immediately sought the governor and put him in possession of the information. The young people declare that as soon as they secure their release they will marry.

Early marriage is not a new thing on the girl's side of the house. Her grandmother, Mrs. Bryan, the authoress, married at 14. Her mother, who was Miss Pearl Bryan, married Charles P. Byrd, of Atlanta, at the age of 15, and left her husband several years ago on the plea that she had ceased to love him. Now her daughter swings into line.

BETTER THAN INCANDESCENT.

Remarkable "Durr Light" to Be Manufactured in New York.

A company has been formed in New York to manufacture the remarkable "Durr light," which has been brought forward in Germany. It is originated by automatic evaporation and overheating of vapors from lamp petroleum; the vapors, being converted into gas, yield a light of from 3,500 to 14,000 candle-power. The apparatus consists of a tank containing petroleum, which is conducted by drops into a burner, where it is heated about five minutes by means of small pans. Behind the first burner is another, which, after the heating of the pans has been removed, continually produces vapors and heats them to a high temperature and completely surrounds the first burner with a strong flame. It is impossible to extinguish the light in the strongest wind. Fresh air passes between the burner and external cylinder by force of the smoke rushing out and a smokeless flame results. To produce 1,000 candle-power about 1¾ pints of ordinary 100-degree coal oil is consumed.

DIG UP A BOX OF GOLD.

Money Secreted by Outlaws Recovered in Washita County, Oklahoma.

On Spring creek in the western part of Washita county, O. T., three strange men have just found a box of gold, and the rumor in the community is that the box contained $50,000. The money was found on an old ranch which was vacated ten years ago. It was the rendezvous of the Grey Davis band of outlaws, which for 20 years stole thousands of horses and cattle for hundreds of miles around and corralled them on this ranch. In a fight ten years ago the outlaws were all killed with one or two exceptions, and since that time the report has been that much gold was hidden on the ranch and many men have searched for it. The other day three strange men came in a wagon, dug up a large box, put it in the wagon and drove away.

Servant Girls in London.

It is said that English servant girls are being rapidly displaced in London by Swedish and Norwegian girls, who are stronger, more willing to work, and cheaper.

A COMPARISON OF BICYCLES.

American Consul at Dublin Comments on Wheel Show There.

Reporting to the state department on the recent bicycle show at Dublin, Ireland, which Consul Ashby found to afford an opportunity for a comparison of American and British machines, that officer says:

"About 650 machines were exhibited. Of these 90 per cent. were of British construction and the remainder (with the exception of 11 of French make, which closely resembled the American) were of American manufacture. There was a striking difference in construction and fittings between the American and British bicycles, the higher crank bracket and correspondingly higher seat and longer steering head of the former being a strong contrast to the dropped crank bracket and short steering head of the latter. But the most important differences were in the fittings. The American machines, with a few notable exceptions, had wooden rims with single tube tires, a plain steel brake, small, hard saddle and often wooden handle bars; while the British machines had detachable tires fitted to steel rims (hollow in the best grades), a rubber-lined brake, large, springy saddle and steel handle bars. But what struck me most was the difference in mud guards, the short, narrow and almost useless wooden guard rods on American machines (when they had even those) forming a striking contrast to the ample steel or celluloid mud guards used on all the British machines intended for road riding.

"It seems remarkable that our manufacturers of bicycles do not attempt to fit the machines they export to suit the tastes and necessities of those for whose patronage they desire to compete. Why they consider it necessary to fit useless mud guards to machines intended for use in a country where it rains on an average of 220 days every year is hard to understand. There is no necessity to change the designs of our machines nor to fit steel rims in place of wood, as in time the public will become accustomed to them, but short, narrow, useless guards will meet with disapproval as long as mud remains."

BEEFSTEAK $48 A POUND.

It Was the First Ever Seen in Circle City, Alaska.

The first beefsteak that ever reached Circle City, Alaska, sold for $48 per pound a few weeks ago. The steak consisted of a ten-pound piece of the beef that was slaughtered at Forty-Mile Creek, and was packed at that place and shipped 250 miles to Circle City by Thomas O'Brien. When O'Brien reached the camp the miners turned out in a body to see the steak. It was placed on exhibition, and it attracted as much attention as an eight-legged calf. Everybody wanted a piece of the fresh meat, and the prices offered were such as would have resulted in a mining camp quarrel or bloodshed if it had not been decided to raffle the steak off for the benefit of a hospital which Bishop Rowe is trying to establish for the miners at Circle City.

At first only five dollars per pound was offered for a slice of the steak, but the bidding became brisker as the meat was sliced, and as high as $35 per pound was offered. Finally, in order to avoid complications, it was decided to sell tickets at 50 cents to $2.50 for the privilege of drawing for a slice. After $480 worth of tickets had been sold the drawing began, and to the relief of the managers of the sale no trouble resulted in the disposition of Circle City's first beefsteak.

DETECTS DEATH.

German Scientist Discovers New Application of X Rays.

Prof. E. Friedrich, a German scientist, claims to have made a discovery, while studying the Roentgen rays, that has caused considerable comment in scientific circles. This discovery he has communicated to the Vienna Imperial Academy of Science. He has given it the name of Kritik rays, and believes they reveal with absolute reliability the entrance of death into the body. These rays are directed out of a vacuum tube and can almost immediately penetrate the body. They produce images on the photographic plate which are of a different character, according as they are taken of a living or of a dead subject. If the hand, for instance, appears as does the living hand under the Roentgen rays, with all the bones clearly distinguished, then the person is alive. If, however, "the hand does not yield its characteristic form, the person to whom it belongs is undoubtedly dead." He has made many experiments before arriving at this conclusion. If the professor is right, the new vacuum tubes will be of great assistance in conducting post-mortem examinations. Medical men are awaiting further developments before expressing an opinion on the subject.—Chicago Inter Ocean.

DIG UP A BOX OF GOLD.

Olive Culture in California.

The culture of olives in California has increased so rapidly that the state now has a monopoly of the market of this country. The crop last year netted $250,000 to the growers, but this year it is estimated the output will yield $3,000,000. The reason for the expected great increase is that a great number of orchards bear this year for the first time. It takes seven years to bring an orchard to profitable bearing. Properly tended, the trees continue to produce for centuries.

Trees in Paris.

Many of the streets of Paris are lined with trees; if a tree dies, another of the same kind, age and size is brought from the state forests and put in its place; the cost is tremendous, but Paris is the most beautiful of modern cities.

A Disgruntled Missourian.

Traveling through Osceola, Mo., on his way to a fairer country, with his possessions in a big wagon, a disgruntled citizen displayed on the sides of the van this device: "In God We Trusted; in Missouri We Busted."

ASTHME & CATARRHES
Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NÉVRALGIES
Vente en Gros: J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS. Exiger la Signature
Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS: J.-L. LYONS ET Cie; — FINLAY ET BINNSWG.
Se dans toutes les principales Pharmacies des Etats-Unis.

THE CUBAN ARMY.

Better Equipped To-Day Than It Has Ever Been Before.

Not Less Than 60,000 Men in the Field—Interview with a Retired Colonel of the Insurgent Army.

Following are excerpts from a Boston interview with Dr. J. Herbert Stevens, recently a colonel in the Cuban army:

"The insurgent army is a little better equipped to-day than ever before, and I should say that at the present time there are not less than 60,000 men in the field. Food has been scarce at times, but when plentiful, as at present, consists of beef and bananas. Beef is plentiful on the island, where cattle run wild in herds of hundreds. Every morning the men round up, kill and dress a bunch of cows. Much of the beef is wasted, but the supply seems unlimited.

"As far as I was able to observe, there are few Americans in the Cuban army, and the story of whole companies of Americans and Texas rangers, as well as those of the Amazon companies, are unfounded. The Cuban, like the Spaniards, is suspicious of Americans, and jealousy prevails all over the island. Americans and Cubans do not affiliate.

"I should say that about 50 per cent. of the men in the Cuban army are colored. There are few colored men with Gen. Gomez, but in Santiago de Cuba there are many colored soldiers, some of whom are officers.

There is not much sickness in the army, as a rule. Gen. Gomez is in good health, and, as far as that old wound in his leg is concerned, I can say that while I was with him it did not trouble him."

GEN. BOOTH IS COMING OVER.

Head of Salvation Army to Make America a Visit in October.

Commander Booth Tucker, of the Salvation Army, has submitted to Gen. Booth a plan for the latter's visit to this country. The general has decided to come over in October and his visit will last six weeks. During that time he will hold meetings in all the prominent cities in the United States.

The Salvation Army will work hard during the coming summer in building up the "social" work, or that branch which has for its primary object the alleviation of the physical ills of the masses. Said Col. Holland: "We have just secured possession of a notorious resort in Chicago known as the Grotto and another place called the Albemarle hotel. These will be turned into food and shelter depots. Other depots are about to be opened in Philadelphia, Kansas City and Seattle."

A branch of this work that is novel and helpful to the poor people is the salvage work. Its object is explained in the following paragraph from a letter from Commander Booth Tucker: "My proposal is to ask householders to kindly instruct their servants to put into a box or other receptacle anything which, when sorted and cleaned, represents cash value. The Salvation Army will undertake the systematic and regular collection of these things by a body of men, mostly married, with families, who shall wear some distinctive badge of authority and perform their duty in as orderly and expeditious manner as possible."

NEW STREET SPRINKLER.

Brussels Streets Wet with a Dilute Disinfectant of Carbolic Acid.

Brussels has inaugurated after much experiment a system of sprinkling its streets with a diluted disinfectant, the efficacy of which has been promptly made apparent by the prevention of such another epidemic of upthous stomatitis as occurred in Belgium a few years ago. Consul Roosevelt, who reports on the matter to the state department, says that while few sporadic cases of this disease, an inflammation of the mouth, are now reported in Belgium, an epidemic exists in Holland. During January it was reported in 830 cattle stables distributed over 110 communes, the number of cattle infected aggregating over 11,000. It is believed that the disinfection system adopted in Brussels has prevented the spread of the disease to Belgium. It is a simple affair, a cylindrical reservoir of a carbolic compound being attached to the ordinary watering apparatus. It was devised by the director of the municipal slaughter house and used for the past four years around the market, courts and yards of that establishment with such success that it has been extended to the city at large.

FLOODED WITH LETTERS.

Hundreds of Women Anxious to Marry Mr. Love.

John J. Love, the Barbour county, W. Va., farmer who received considerable notoriety because he wrote Mayor Swift, of Chicago, offering to take one of the destitute women of that city into his home, stated in an interview that his object in writing the mayor was not marriage, but that he simply wished a housekeeper. He said his family consisted of himself, his sons and an invalid daughter, and he desired a good woman to take charge and manage the house. He received upwards of 200 letters from all over the country in response to the publication of his letter, the majority from women who wanted to marry him. Most of the answers were backed by testimonials of good character and respectability.

An English Burglar.

A burglar in Bristol, England, failed to open a safe in a commercial establishment; so he made tea, opened a box of good cigars and passed the last hours of 1896 in quiet enjoyment. Then he wrote a polite letter to the proprietor thanking him for his hospitality, and wishing him a happy new year.

A Lenten Mortification.

Membership in a French history class will be one of the Lenten mortifications of a Kansas City woman.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
919 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113 30mar—1

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes, Attention! Placement constant, stable et solide
—EN—
Propriétés Commerciales, Residences
—ET—
Vacantes
—DANS LES—
Premier, Deuxième et Troisième Districts.
Le tout loué à bail à des locataires No 1
118-120 Rue Baronne,
Entre les rues Canal et Commune. Elégante bâtisse en briques à trois étages (ouverte par Fred Rockel (Empire Saloon) rapportant un loyer à bail de
$2.520 par an,
114-116 Rue Baronne
Entre les rues Canal et Commune. Elégant édifice à trois étages et mansarde, occupé par C. Eble et autres et rapportant un loyer à bail de
$2,220 par an
Les deux en face de l'Hôtel Grunewald, du Chess, Checkers and Whist Club et actuellement à cent pieds du grand boulevard Canal.
1734-1736 Avenue Esplanade,
Encoignure Roman. Splendide maison double à deux étages, pouvant rapporter
$750 ou plus par an.
1839 Chemin du Bayou,
A l'encoignure des rues Quartier et Roman. Elégante résidence à deux étages, rapportant un loyer avec bail de
$360 par an.
Magnifique Lot de terre, Chemin du Bayou, entre les rues Roman et Derbigny. Bâtisse éloignée de la rue
Louée $8 par moi-
9 Lots de terre, Eux, des rues Duels et St-Antoine.
Jules A. Genest vs les Mineurs George et Maurice Beaudry, et als.
No 58,801 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur — Bureau, No 728 (ancien No 165) rue Common — MERCREDI, 14 avril 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Carondelet, entre les rues Gravier et Common, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 8 mars 1897 et signé le 9 mars 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—
1o Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent désigné comme lot No 17 sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 13 mai 1846, déposé dans le bureau L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, 130 pieds de profondeur sur une allée commune, 21 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond et une autre allée commune et 123 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2.
Etant la même propriété que fous Mme E. G. Porter a acquit comme suit: Une moitié indivise duquel par achat de Veuve J. Lallèvre d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873 et l'autre moitié indivise duquel a été vendue faite de ladite propriété par ladite dévolution par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme le procès de Jos. Weaver versus Théo. A. Seux, No 18,0 6.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec veranda devant le rez-de-chaussée comme lavrite avec salle à manger, cuisine et petite chambre dans le fond et couverte derrière, couverte de hangars vitrés; le deuxième étage a quelque 6 chambres et vestibule, et le troisième étage a trois grandes chambres et vestibule, aussi une bâtisse de cuisine en briques dans le fond, contenant une chambre au dessus et deux au-dessous; citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 118 et 120 (ancien No 13) rue Baronne.
Vendu subject à un bail au taux de $2,520 par an, payable mensuellement, et expirant le 30 septembre 1898.
2o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune désigné par le No 3 sur un plan dressé par Pilié, voyer, en date du 11 juin 1842, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Maureau, ancien notaire en cette ville, le 16 des mêmes mois et année; le dit lot de terre mesurant 31 pieds 4 lignes de face à la rue Baronne, 30 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 71 pieds 4 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Commune et 68 pieds 9 pouces sur l'autre côté, ou il est borné par le lot No 2 et par une allée commune en usage au dit lot et à d'autres lots faisant face à la dite allée; et une portion de 6 pieds détachée du lot décrit ci-dessus sur la ligne vers la rue Commune, ce mesurant environ 9 pieds sur la ligne le 6 avant de la propriété appartenant aux travaux de Mme H. C. Chenneck, environ 31 pieds 10 pouces sur le 6 détachant à la propriété décrite ci avant et 32 pieds 9 pouces sur une allée commune s'ouvrant sur la rue Baronne, et environ 5 pieds sur l'autre côté sur une ligne parallèle à la rue Baronne, ensemble avec tous les droits des vendeurs de la dite Mme Porter à une plus grande étendue de terrain si la même se trouve.
Celle ci étant la même propriété que fut Mme E. G. Porter a acquise comme suit, à savoir:
Le tiers indivis duquel, par achat de Mme Amélia Zachariie Seul, veuve de Horace C. Cammack, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 21 juin 1869, et les autres deux tiers indivis duquel par achat de Eugène Mongneau Lallèvre et Françoise Mongneau, veuve de Jacques Lallèvre, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages et mansarde, avec vestibule sur le côté et le rez de chaussée occupé par C. Eble, comme fleuriste; trois chambres divisées pour des bureaux de médecins ou de dentistes au deuxième étage; 4 chambres au troisième étage et quatre chambres dans la mansarde; aussi une cuisine en briques, deux étages, contenant deux chambres à chaque étage; hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc., vendu subject à deux baux au taux de $2,220 par an payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1897, et aussi subject à une location perpétuelle en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans au taux de $22 par an payable annuellement et portant sur une partie des terrains connus par les Nos 114 et 116 (ancien No 11) rue Baronne.
3o Neuf certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Duels, Hope et St Antoine, désignés par les Nos de 1 à 9 inclusivement, sur un plan tracé par F. A. Tourné, architecte, le 21 mai 1861, et déposé dans le bureau d'Edo and Barnett alors notaire en cette ville; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Antoine par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No 9 mesurant 53 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Duels et 159 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec tous les droits, tous les privilèges de passage, avantages et servitudes qui y sont attachés.
4o Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Derbigny, Roman et Quartier, désigné par la lettre E dans un croquis fait par Edgar Pilié, le 29 janvier 1896, lequel dit lot mesure suivant le dit croquis 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Esplanade sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Roman et Esplanade et il est composé du lot entier désigné par le No 10 et d'une partie du lot No 9 et d'un petit coin triangulaire du lot No 8 suivant plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bonny, notaire en cette ville.
Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux corps de logis à deux étages portant les Nos de la municipalité 1734 et 1736 avenue Esplanade ayant de chaque côté d'embrasures, galeries de façade et de côté, lieux d'aisance à chaque étage, citerne, tuyaux de water-works, chambre à bain, water-closet, etc., le tout en bon ordre. Vendu subject à un bail, d'un côté, au taux de $300 par an, payable mensuellement et expirant le 15 septembre 1897.
L'autre côté, le plus avantageux, n'est pas loué pour le moment, mais loué auparavant et pouvant être loué de nouveau au prix de $420 par an pour chaque côté.
5o Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district, dans le même bloc comme il est décrit et dessiné désigné par la lettre F sur le croquis mentionné et dessiné par Edgard Pilié, voyer, lequel lot mesure, suivant le dit croquis, 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Quartier sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Quartier et Roman, étant composé partie des lots No 2 et 3 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, déposé dans le bureau de E. Bonny, notaire dans cette ville, le tout avec tous les droits, titres et privilèges que la défuncte Veuve Jas H. Porter, ses successeurs et ses héritiers ont ou peuvent avoir acquis par possession publique, paisible, sans équivoque ni interruption et matériellement, comme propriétaire depuis plus de 30 ans de la part du défunt et de ses auteurs sur une portion de terrain en face de la propriété ci-dessus décrite comme il est mentionné dans le dessin et dessins mentionnés et annexés suivant le même croquis, en mesure américaine, 49 pieds 6 lignes, faisant face au Chemin du Bayou, 42 pieds 5 pouces sur la rue Roman, 54 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 47 pieds 8 pouces de largeur dans le fond.
Les améliorations consistent en une élégante résidence à deux étages, désignée par le numéro municipal 1839 Chemin du Bayou, ayant des salons à double arcade, une salle à manger, autres de chambres et vestibule à l'étage supérieur, corridor sur le côté, galerie sur la façade à chaque étage; au fond, une bâtisse à deux étages, avec deux chambres à chaque étage, salle de bain, lieux d'aisance, citerne et appareil de water-works, etc., vendu subject à un bail au taux de $360 par an, payable tous les mois et expirant le 30 septembre 1897.
6o Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même îlet comme il est décrit et dessiné, désigné par la lettre G sur le croquis ci-dessus mentionné, fait par Edgar Pilié, voyer, le 4ll jour de mesure, conformément au dit croquis, 69 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Quartier, 91 pieds 5 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, 79 pieds 9 pouces sur la ligne qui la sépare du lot F, et 82 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté opposé, composé de parties des lots 2, 3, 4 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bonny, notaire en cette ville. Ensemble avec tous les droits, titres et intérêts que la défunte Veuve Jas H. Porter, ses successeurs et ses héritiers peuvent avoir acquis par possession publique, paisible, sans équivoque ni interruption et matériellement, depuis plus de 30 ans, dont décédé de ses auteurs sur une partie de terrain sur la ligne de la propriété décrite, comme il est mentionné dans le croquis ci-dessus, mesurant suivant le même dessin en mesure américaine, 54 pieds 11 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 54 pieds 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Roman; 69 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de l'autre côté sur 60 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond.
Les améliorations consistent une bâtisse située de la rue ayant 4 chambres, des lieux d'aisance, un puits, un hangar, etc., portant le numéro municipal 1829 Chemin du Bayou.
Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant, au choix de l'acquéreur; le reste sur un a un crédit de un an ou d'un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, hypothèque parfait paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de vente en usage. L'acheteur devra faire assurer les bâtisses de la propriété pour leur pleine valeur, jusqu'à parfait paiement des dits billets et finalement il devra payer les taxes nouvelles qui viennent au taux de 5 pour cent, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'une partie d'iceux; au surplus du prix d'adjudication, l'acquéreur devra rembourser les primes d'assurance pour le terme non expiré et prendre à sa charge les taxes pour l'année 1897. Toutes les dites propriétés seront vendues sujettes aux baux qui existent encore, et la propriété portant les Nos 114-116 rue Baronne, ancien No municipal 11 un loyer perpétuel du terrain de ($30) trente dollars par an en faveur de la ville de la Nouvelle Orléans sur une portion de la terre, et l'acheteur devra assumer cette obligation, en déduire et au-dessous du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication 10 pour cent du montant de son enchère.
Les actes de vente devant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acheteurs.
10mars—10 11 12 17 24 31—avril 7 14

AVIS.
La "Royal Insurance Company" de Liverpool, Messieurs BARBÉ & CASTLEMAN Gérants, Louisville, Ky., a nommé Messieurs DENEGRE, CUMMINGS & CO L'TD, No 827 rue Gravier SEULS AGENTS de Compagnie à la Nouvelle-Orléans, et ils sont les seuls autorisés à faire des affaires pour la Compagnie à la Nouvelle Orléans.
Toutes Compagnies et Agents, qui ont placé des affaires dans la ROYAL, voudront bien aviser MM DENEGRE, CUMMINGS & CO L'TD, afin qu'on ne tous ne pas à leurs arrangements.
Toutes réclamations seront payées à la Nouvelle Orléans, comptant au règlement et sans escompte.
J. B. HEREFORD,
Agent Spécial et Ajusteur,
No 827 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
25 mars—1m jeu dim mar

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,800, Division D—J. Henry Warner versus Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. Henry Warner soit convoquée et tenue pardevant H. L. Lessley, Jr. notaire, en son bureau No 309 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 20me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que E. J. Murphy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 23 mars 1897.
(Signé) H. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Greffier.
26 mars—26—avril 1 6 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

sur une allée commune s'ouvrant sur la rue Baronne, et environ 5 pieds sur l'autre côté sur une ligne parallèle à la rue Baronne, ensemble avec tous les droits des vendeurs de la dite Mme Porter à une plus grande étendue de terrain si la même se trouve.
Celle ci étant la même propriété que fut Mme E. G. Porter a acquise comme suit, à savoir:
Le tiers indivis duquel, par achat de Mme Amélia Zachariie Seul, veuve de Horace C. Cammack, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 21 juin 1869, et les autres deux tiers indivis duquel par achat de Eugène Mongneau Lallèvre et Françoise Mongneau, veuve de Jacques Lallèvre, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages et mansarde, avec vestibule sur le côté et le rez de chaussée occupé par C. Eble, comme fleuriste; trois chambres divisées pour des bureaux de médecins ou de dentistes au deuxième étage; 4 chambres au troisième étage et quatre chambres dans la mansarde; aussi une cuisine en briques, deux étages, contenant deux chambres à chaque étage; hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc., vendu subject à deux baux au taux de $2,220 par an payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1897, et aussi subject à une location perpétuelle en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans au taux de $22 par an payable annuellement et portant sur une partie des terrains connus par les Nos 114 et 116 (ancien No 11) rue Baronne.
3o Neuf certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Duels, Hope et St Antoine, désignés par les Nos de 1 à 9 inclusivement, sur un plan tracé par F. A. Tourné, architecte, le 21 mai 1861, et déposé dans le bureau d'Edo and Barnett alors notaire en cette ville; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Antoine par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No 9 mesurant 53 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Duels et 159 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec tous les droits, tous les privilèges de passage, avantages et servitudes qui y sont attachés.
4o Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Derbigny, Roman et Quartier, désigné par la lettre E dans un croquis fait par Edgar Pilié, le 29 janvier 1896, lequel dit lot mesure suivant le dit croquis 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Esplanade sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Roman et Esplanade et il est composé du lot entier désigné par le No 10 et d'une partie du lot No 9 et d'un petit coin triangulaire du lot No 8 suivant plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bonny, notaire en cette ville.
Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux corps de logis à deux étages portant les Nos de la municipalité 1734 et 1736 avenue Esplanade ayant de chaque côté d'embrasures, galeries de façade et de côté, lieux d'aisance à chaque étage, citerne, tuyaux de water-works, chambre à bain, water-closet, etc., le tout en bon ordre. Vendu subject à un bail, d'un côté, au taux de $300 par an, payable mensuellement et expirant le 15 septembre 1897.
L'autre côté, le plus avantageux, n'est pas loué pour le moment, mais loué auparavant et pouvant être loué de nouveau au prix de $420 par an pour chaque côté.
5o Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district, dans le même bloc comme il est décrit et dessiné désigné par la lettre F sur le croquis mentionné et dessiné par Edgard Pilié, voyer, lequel lot mesure, suivant le dit croquis, 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Quartier sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Quartier et Roman, étant composé partie des lots No 2 et 3 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, déposé dans le bureau de E. Bonny, notaire dans cette ville, le tout avec tous les droits, titres et privilèges que la défuncte Veuve Jas H. Porter, ses successeurs et ses héritiers ont ou peuvent avoir acquis par possession publique, paisible, sans équivoque ni interruption et matériellement, comme propriétaire depuis plus de 30 ans de la part du défunt et de ses auteurs sur une portion de terrain en face de la propriété ci-dessus décrite comme il est mentionné dans le dessin et dessins mentionnés et annexés suivant le même croquis, en mesure américaine, 49 pieds 6 lignes, faisant face au Chemin du Bayou, 42 pieds 5 pouces sur la rue Roman, 54 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 47 pieds 8 pouces de largeur dans le fond.
Les améliorations consistent en une élégante résidence à deux étages, désignée par le numéro municipal 1839 Chemin du Bayou, ayant des salons à double arcade, une salle à manger, autres de chambres et vestibule à l'étage supérieur, corridor sur le côté, galerie sur la façade à chaque étage; au fond, une bâtisse à deux étages, avec deux chambres à chaque étage, salle de bain, lieux d'aisance, citerne et appareil de water-works, etc., vendu subject à un bail au taux de $360 par an, payable tous les mois et expirant le 30 septembre 1897.
6o Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même îlet comme il est décrit et dessiné, désigné par la lettre G sur le croquis ci-dessus mentionné, fait par Edgar Pilié, voyer, le 4ll jour de mesure, conformément au dit croquis, 69 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Quartier, 91 pieds 5 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, 79 pieds 9 pouces sur la ligne qui la sépare du lot F, et 82 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté opposé, composé de parties des lots 2, 3, 4 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bonny, notaire en cette ville. Ensemble avec tous les droits, titres et intérêts que la défunte Veuve Jas H. Porter, ses successeurs et ses héritiers peuvent avoir acquis par possession publique, paisible, sans équivoque ni interruption et matériellement, depuis plus de 30 ans, dont décédé de ses auteurs sur une partie de terrain sur la ligne de la propriété décrite, comme il est mentionné dans le croquis ci-dessus, mesurant suivant le même dessin en mesure américaine, 54 pieds 11 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 54 pieds 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Roman; 69 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de l'autre côté sur 60 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond.
Les améliorations consistent une bâtisse située de la rue ayant 4 chambres, des lieux d'aisance, un puits, un hangar, etc., portant le numéro municipal 1829 Chemin du Bayou.
Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant, au choix de l'acquéreur; le reste sur un a un crédit de un ou d'un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, hypothèque parfait paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de vente en usage. L'acheteur devra faire assurer les bâtisses de la propriété pour leur pleine valeur, jusqu'à parfait paiement des dits billets et finalement il devra payer les primes nouvelles qui viennent au taux de 5 pour c